



**PRÉFET
D'ILLE-ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

RN 176 - ÉCHANGEUR DE LA VILLE-ÈS-NONNAIS

**TRAVAUX PRÉVUS POUR
L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE
CIRCULATION**

Mise à jour de mars 2025



TABLE DES MATIÈRES

Contexte et objectifs du projet.....	2
Les conditions actuelles de circulation.....	2
Les améliorations prévues cette année.....	2
Les principales phases de travaux et leurs implications sur la circulation.....	4
Du 13 janvier au 7 février.....	4
Implications sur la circulation.....	4
Du 10 au 21 février (vacances scolaires).....	6
Implications sur la circulation.....	6
Du 24 février au 25 avril.....	7
Implications sur la circulation.....	7
Du 28 avril au 6 juin.....	9
Implications sur la circulation.....	9
Du 09 juin à fin juin.....	11
Implications sur la circulation.....	11
Été 2025.....	11
Implications sur la circulation.....	11
Les acteurs associés au projet d'amélioration de l'échangeur de la Ville-Ès-Nonais.....	13
Pour plus d'informations.....	13

La DREAL organise le 14 janvier une réunion d'information sur le projet à l'attention des riverains et des usagers. Elle vise principalement à présenter les différentes phases de travaux de l'échangeur de la RN 176 avec la RD 366 et les modalités de circulations associées, les acteurs en charge de leur réalisation, en vue d'offrir de nouveaux parcours pour les différents usagers.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

LES CONDITIONS ACTUELLES DE CIRCULATION

À ce jour, les usagers en provenance de la RN176 depuis l'Ouest et souhaitant se rendre à La Ville-Ès-Nonais, ou réciproquement, sont obligés de traverser intégralement les villages de Port Saint-Hubert et Port Saint-Jean. Cette traversée se fait via la RD366 dont certains secteurs présentent des rétrécissements notables, ce qui rend délicate la cohabitation entre les voitures et les autres usagers comme les piétons et les cyclistes. De plus, la traversée du pont Saint Hubert est actuellement interdite aux véhicules de plus de 19 tonnes.

LES AMÉLIORATIONS PRÉVUES CETTE ANNÉE

Afin de faciliter l'accès à la RN176, de limiter la circulation dans Port Saint-Hubert et de faciliter les futures phases de travaux de réhabilitation du Pont Saint-Hubert, il a été convenu par les services de l'État et le Département d'Ille-et-Vilaine de compléter l'échangeur par deux bretelles orientées vers l'Ouest.

Des ouvrages connexes seront également réalisés comme un bassin de traitement des eaux de chaussées, afin d'assurer la préservation des milieux naturels sensibles alentours. Le prolongement de la file de glissières métalliques en terre-plein central de la RN176 entre l'échangeur et le pont Chateaubriand est également prévu pour améliorer la sécurité des usagers.

La création de ces bretelles permettra :

- de limiter la circulation automobile dans les villages de Port Saint-Hubert et Port Saint-Jean ;
- aux habitants de Port Saint-Jean et de La Ville-Ès-Nonais de rejoindre plus facilement la RN176 ;
- une desserte facilitée pour le transport de marchandises et de personnes (notamment les cars scolaires).

Le financement de ce projet, d'un montant de 3 millions d'euros, a été inscrit dans le volet Mobilités 2023-2027 du Contrat de Plan Etat-Région signé en juillet 2024. L'État prend en charge 60 % de ce financement et le Département d'Ille-et-Vilaine 40 %.

Modalités de circulation après création des deux bretelles Ouest



LES PRINCIPALES PHASES DE TRAVAUX ET LEURS IMPLICATIONS SUR LA CIRCULATION

Les travaux débutent mi-janvier 2025 et se termineront à l'été 2025, permettant ainsi au Département d'Ille-et-Vilaine de lancer les travaux de rénovation du Pont Saint-Hubert en septembre 2025.

En fonction des conditions météorologiques ou des aléas du chantier, ce calendrier pourra faire l'objet d'adaptation. Les usagers en seront informés en fonction des implications éventuelles sur la circulation.

*Pour leur sécurité et celle des travailleurs qui réalisent le chantier, **les usagers de la route sont invités à faire preuve de vigilance pendant toute la durée des travaux**, au regard notamment :*

- des modifications successives de la signalisation temporaire,*
- de la présence ponctuelle d'engins de chantier sur la RD366,*
- de la présence potentielle de débris ou de terre sur la chaussée, pouvant la rendre glissante ;*
- de la présence de chantiers aux abords de la route.*

DU 10 AU 21 FÉVRIER (VACANCES SCOLAIRES)

Les entreprises réaliseront les travaux de terrassement pour la création du futur bassin de traitement des eaux de chaussées. Cela nécessitera de déplacer un volume très important de remblais de l'ordre de 21 000 m³ sur les parcelles de stockage au Nord Est.

Ces travaux nécessiteront l'intervention d'engins de chantier de dimensions très importantes et plus de 2000 trajets entre le Sud et le Nord de la RN176.

IMPLICATIONS SUR LA CIRCULATION

Au regard de la fréquence des déplacements et des dimensions des véhicules, la circulation sur l'échangeur sera fermée pendant cette période afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des entreprises qui interviennent sur le chantier. La circulation sur la RN176 est maintenue.

Seuls les agriculteurs pourront circuler, uniquement avec leurs engins agricoles.

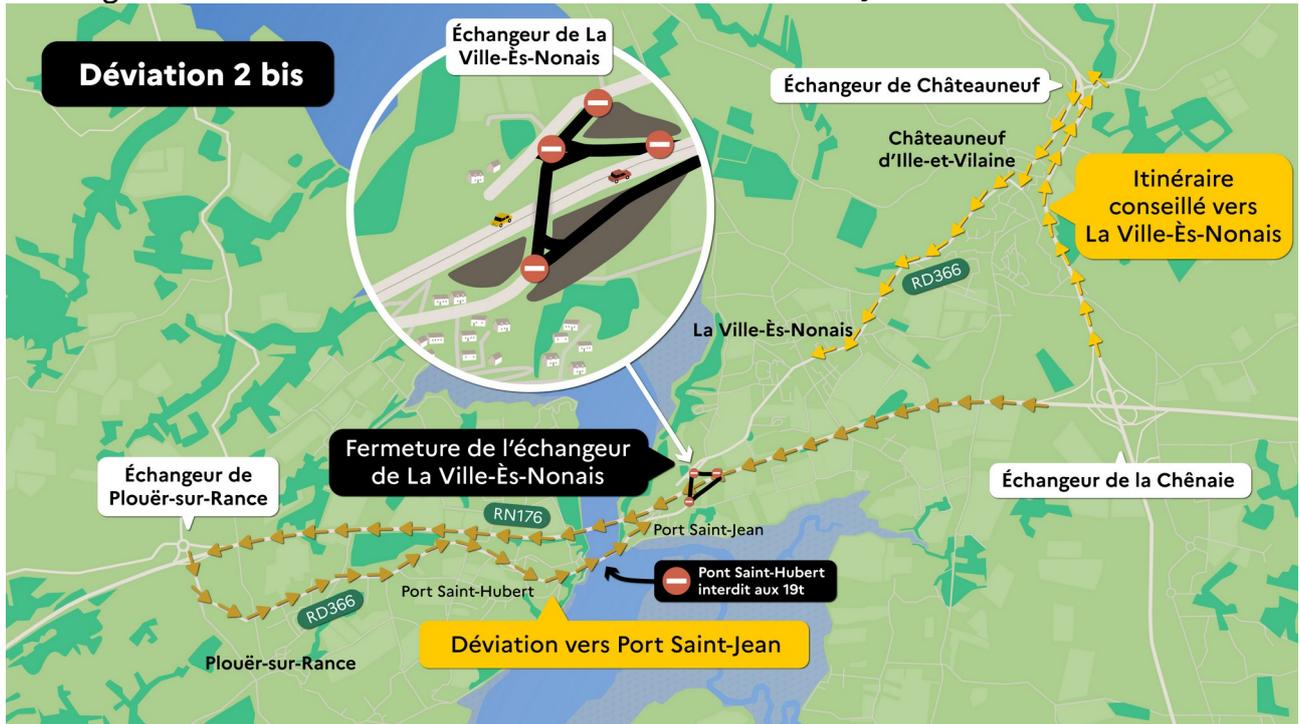
Sans cette fermeture temporaire, le chantier aurait duré un mois supplémentaire dans des conditions de sécurité détériorées. L'entreprise s'est engagée à augmenter ses plages horaires pendant cette période, intervenant de 6h à 20h, afin de réduire la période de fermeture au minimum.

Des déviations seront mises en place et les usagers en seront informés en amont. À ce stade, les déviations envisagées sont les suivantes.

Déviations prévues du 10 au 21 février dans le cadre de la fermeture de l'échangeur – Depuis La Ville-ès-Nonais et Port Saint-Jean



Déviation prévue du 10 au 21 février dans le cadre de la fermeture de l'échangeur – Depuis l'échangeur de la Chênaie vers La Ville-Ès-Nonais et Port Saint-Jean



DU 24 MARS AU 6 JUIN

Les entreprises lanceront la construction des giratoires et des nouvelles bretelles de part et d'autre du pont permettant le passage de la RD366 au-dessus de la RN176. Il est aussi prévu pendant cette phase de reprendre la structure de la chaussée et l'enrobé des deux bretelles existantes pour assurer une qualité de circulation homogène avec les nouvelles bretelles. Des glissières de sécurité seront également installées sur le terre-plein central de la RN176. Enfin, des travaux de signalisation seront réalisés pendant cette période.

IMPLICATIONS SUR LA CIRCULATION

Les fermetures suivantes sont prévues pendant cette phase de travaux.

- Du 24 mars au 6 avril - fermeture de la bretelle Sud, accès à la RN 176 depuis Port Saint-Jean ;
- dans la nuit du 25 au 26 mars - fermeture ponctuelle de la RN176 ;
- du 7 au 18 avril (période de vacances scolaires de la zone B) - fermeture de la circulation sur l'ensemble de l'échangeur : bretelles Nord et Sud ainsi que la RD366 au niveau du franchissement de la RN176 ;
- du 19 au 25 avril - fermeture de la bretelle Nord, sortie en direction de La Ville-Ès-Nonais ;
- du 26 au 28 mai en journée - fermeture de la circulation sur l'ensemble de l'échangeur : bretelles Nord et Sud ainsi que la RD366 au niveau du franchissement de la RN176 ;
- les nuits du 2 au 6 juin – fermeture de la RN176.

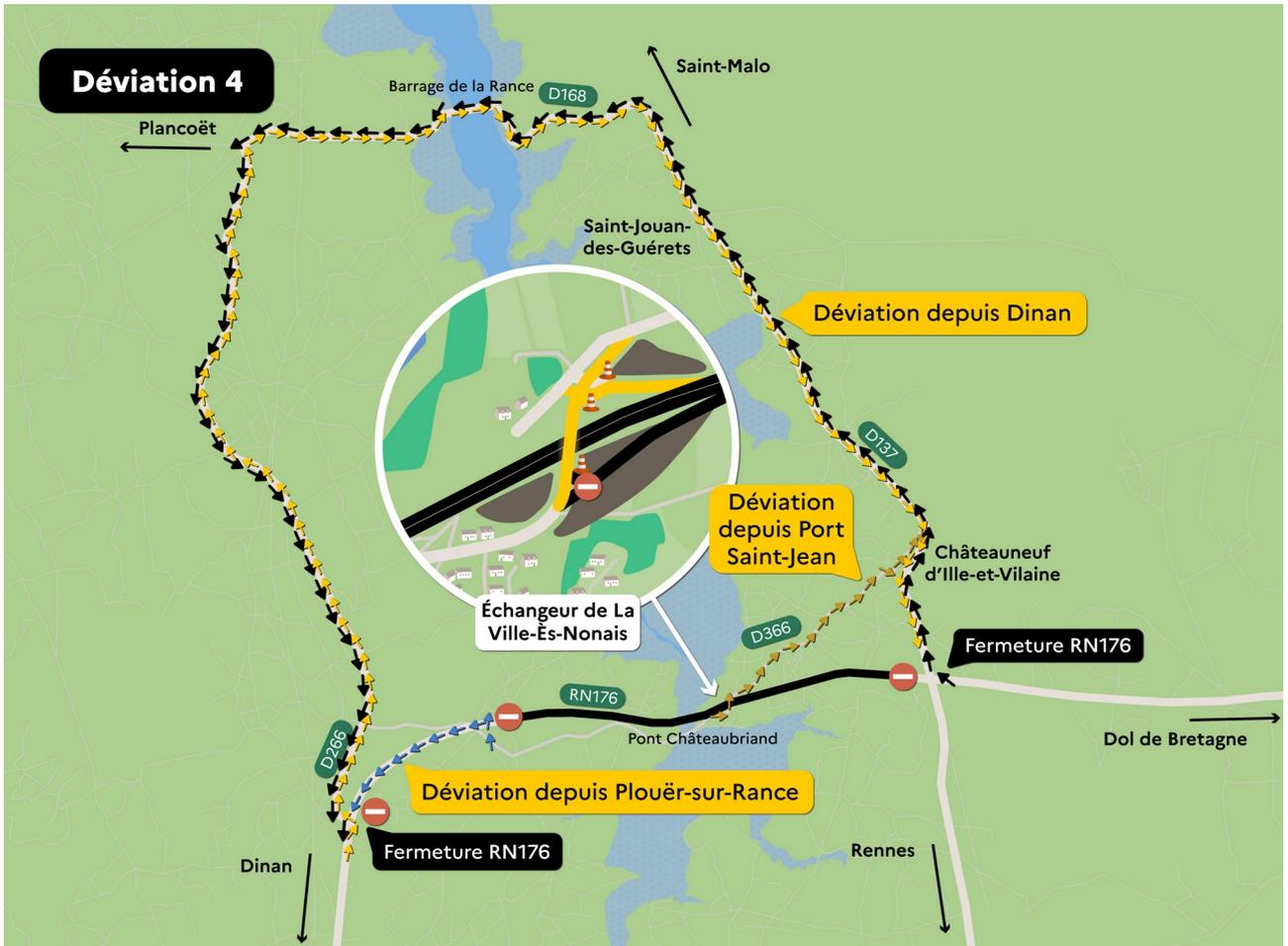
La circulation sera maintenue sur la RD 366 pendant toute cette période.

Des déviations seront mises en place et les usagers en seront informés en amont. À ce stade, les déviations envisagées sont les suivantes.

Déviations prévues pendant la fermeture de la bretelle Sud du 24 mars au 6 avril, accès depuis Port Saint-Jean



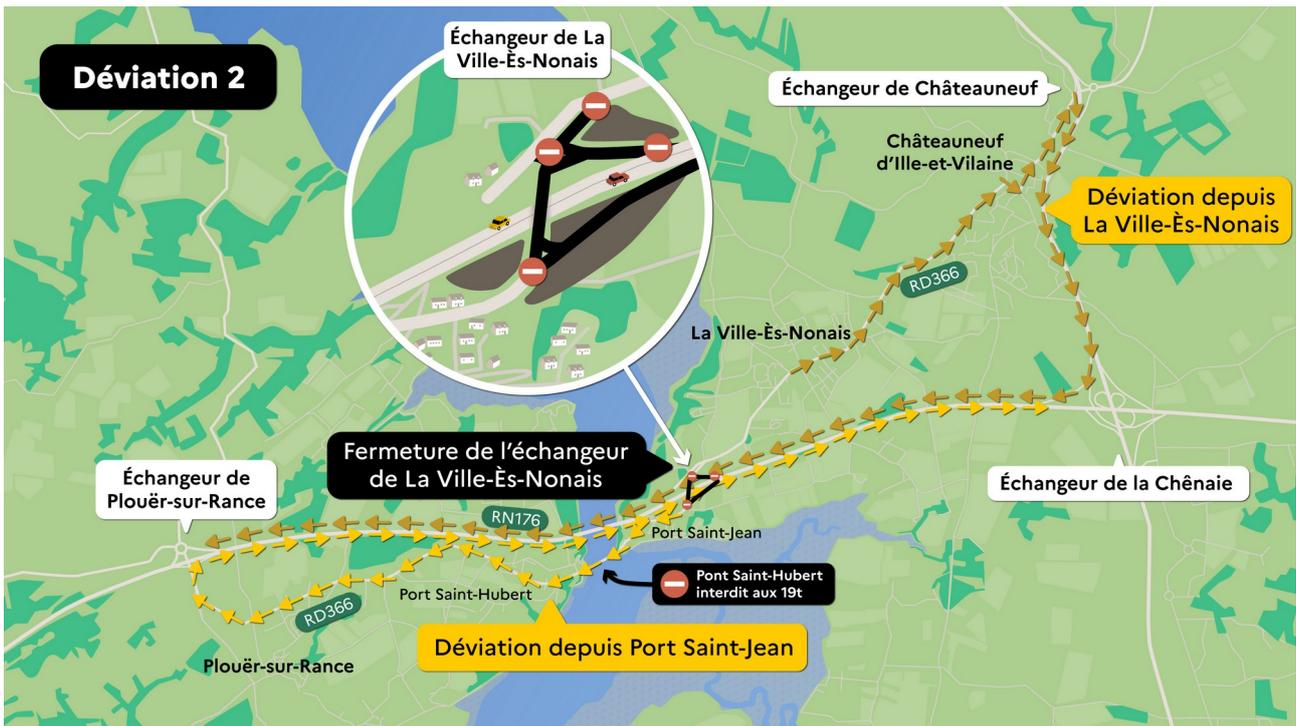
Déviation prévue pendant la fermeture de la RN 176 durant les nuits du 25 au 26 mars, puis du 2 au 6 juin



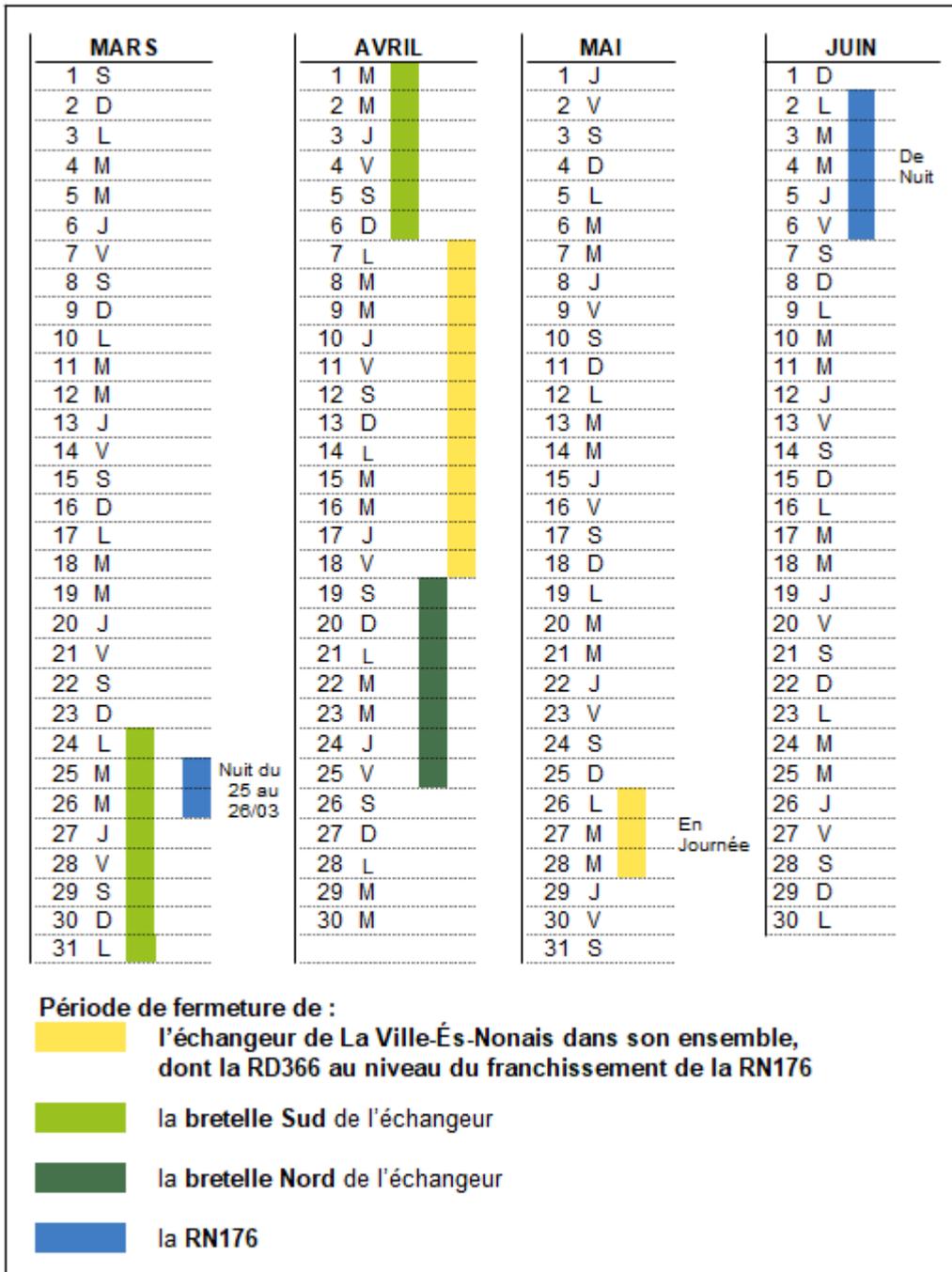
Déviation prévue pendant la fermeture de la bretelle Nord, sortie vers La Ville-Ès-Nonais, du 19 au 25 avril



Déviations prévues pendant la fermeture de l'échangeur (RD366 au niveau du franchissement de la RN176, bretelles Sud et Nord) du 7 au 18 avril, puis en journée du 26 au 28 mai.



Calendrier récapitulatif des fermetures du 24 mars au 6 juin



DU 09 JUIN À FIN JUIN

Les entreprises réaliseront les travaux de finition et achèveront la mise en place de la signalisation.

IMPLICATIONS SUR LA CIRCULATION

La circulation sera maintenue sur les infrastructures existantes.

ÉTÉ 2025

Suite à l'inspection préalable à la mise en service et les éventuelles levées de réserves, les travaux de construction de ces deux bretelles seront finalisés.

IMPLICATIONS SUR LA CIRCULATION

Les nouvelles bretelles seront ouvertes à la circulation.

Les nouvelles modalités de circulation sur la base de cet échangeur complet seront mises en place pour l'ensemble des usagers.

Point d'avancement des autres projets en cours sur la RN176

Les études générales se poursuivent pour :

- *mettre à 2x2 voies la RN176 entre l'échangeur de la Chênaie et l'estuaire de la Rance,*
- *assurer la complétude de l'échangeur de la Chênaie,*
- *réaliser le doublement de la chaussée sur le Pont Chateaubriand.*

LES ACTEURS ASSOCIÉS AU PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCHANGEUR DE LA VILLE-ÈS-NONNAIS

- **La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne** : maître d'ouvrage et co-financeur du projet.
- **Le Département d'Ille-et-Vilaine** : co-financeur du projet et exploitant des giratoires et de la route départementale.
- **La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest** : exploitante de la RN176 et des bretelles de l'échangeur.
- **Artélia** : maître d'œuvre
- **Le groupement Barazer-Colas-Aximum** : entreprises de travaux de publics, intervenant respectivement sur ce chantier pour le terrassement, la réalisation des chaussées, leur équipement et la mise en place de la signalisation.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Retrouvez les actualités du projet sur le site internet de la DREAL Bretagne :

<https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/>

Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez contacter la DREAL Bretagne à cette adresse :

rn176-rance@developpement-durable.gouv.fr

***Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne
Mise à jour de mars 2025***

Rédaction

Julie SCHWAGER, Stéphane HUBERT, Patrick GOMI, Benjamin JACOB

Crédits

Allison GAULIER



**PRÉFET
D'ILLE-ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT